



# L'INCENDIE

**En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes et provoque chaque année 10000 victimes dont 800 décès.**

## **LES BONS REFLEXES**

### **Le feu s'est déclaré dans votre logement**

#### **Si vous êtes dans l'incapacité de procéder à son extinction et que l'évacuation du logement est possible :**

- Fermez toutes les portes du logement, sans les verrouiller pour faciliter l'accès aux secours.
- Evacuez les lieux le plus rapidement possible.

#### **Si vous êtes dans l'incapacité de procéder à son extinction et que l'évacuation du logement est impossible :**

- Fermez la porte de la pièce où le feu s'est déclaré.
- Repliez-vous dans une pièce avec une fenêtre et la plus éloignée du sinistre.
- Calfeutrez le bas des portes.
- Manifestez-vous à la fenêtre pour être repéré par les secours.

#### **Si l'incendie est en-dessous de chez vous ou sur votre palier :**

- Restez chez vous.
- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas de la porte.
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
- En cas de fumée, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.

#### **Si l'incendie est au-dessus votre palier :**

- Sortez par l'issue la plus proche.